

Motion du département d'Études ibériques et ibéro-américaines
de l'Université Bordeaux Montaigne

22 juin 2020

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a rendu public, le 7 juin 2020, le projet de "**Loi de programmation Pluriannuelle de la Recherche**". Ce texte reprend les mesures qui ont déclenché fin 2019 - début 2020 une mobilisation massive dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Le Ministère persiste, donc, dans ses orientations, sans jamais avoir pris en compte les revendications exprimées par la très grande majorité de notre communauté. De plus, ce projet est présenté dans un calendrier d'examen accéléré (présentation à l'Assemblée Nationale en première lecture le 8 juillet, navette avec le Sénat avant la fin de la session parlementaire et vote à la rentrée parlementaire) alors que l'état d'urgence sanitaire n'a toujours pas été levé et que l'accès aux universités ne permet ni le débat, ni la mobilisation. Ce projet doit redéfinir le visage de la recherche française pour 5 ans de manière à ce qu'elle devienne, pour des raisons de compétitivité et de rentabilité économique, « plus inégalitaire » et destinée à « encourager les plus performants », selon les termes du PDG du CNRS.

Selon la lecture qu'en font un grand nombre d'organisations syndicales et de collectifs mobilisés, CGT (SNTRS CGT, CGT FERC Sup, CGT CROUS, CGT INRAE), FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP), SOLIDAIRES (SUD Éducation, Sud recherche, Solidaires étudiant-e-s), FO ESR, UNEF, l'Alternative, Coordinations des Facs et Labos en lutte, les 417 pages du projet de loi ont pour objectifs avoués :

- la **liquidation des statuts** avec la mise en place de « tenure tracks », sorte de pré-recrutements conditionnels par contrats de 3 à 6 ans, pouvant concerner jusqu'à 25 % des recrutements de directeurs de recherche et de professeurs ;
- l'**explosion de la précarité** avec la mise en place des « CDI » de mission scientifique pour la durée des projets ;
- le **renforcement de la recherche sur projets** avec une part croissante du financement des besoins pérennes passant par l'ANR et ses appels à projets ;
- le **renforcement du rôle du HCERES** avec l'extension de l'évaluation à la totalité des missions des établissements.

Dans le même sens, nous, enseignants-chercheurs du département d'Études ibériques et ibéro-américaines de l'Université Bordeaux Montaigne, réunis ce 22 juin 2020, dénonçons le passage en force auquel nous assistons, exigeons le retrait de ce texte et l'ouverture de véritables négociations pour un service public national de l'Enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des enjeux.

Ces enjeux sont immenses, la situation de l'Hôpital public et de la recherche médicale les a mis au grand jour dans l'épisode dramatique de pandémie dans laquelle nous nous trouvons encore.

Le projet du gouvernement va totalement à l'encontre des nécessités révélées par la crise sanitaire, à savoir des recherches bénéficiant de financement d'État pérennes, sur le long terme, et menées avec des personnels titulaires et correctement rémunérés.